Bordereau attestant l'exactitude des informations - FREJUS - 8303 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/10/2024 - 9362 - 2021 B 00664 - 898 815 964 - AB INVEST

BILAN SIMPLIFIÉ

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AB INVEST — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 679 BOULEVARD DU COMMERCE 83480 PUGET SUR ARGENS

Numéro SIRET * : 89881596400017 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122023 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122022 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040	26 560	042	26 560	26 560
	Total I (5)	044	26 560	048	26 560	26 560
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	5 400	070	5 400	5 400
	Créances (2) — Autres * (3)	072	1 232 717	074	1 232 717	340 589
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084		086		362
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	1 238 117	098	1 238 117	346 350
	Total général (I+II)	110	1 264 677	112	1 264 677	372 911

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	100	100
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	2 659	2 659
Report à nouveau	134	(2 828)	
Résultat de l'exercice	136	(2 582)	(2 828)
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
Total I	142	(1 651)	931
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156	169	141
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés	166	1 248	1 536
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169 900)	172	1 076	2 607
Comptes courants d'associés	173	1 585	1 595
Autres dettes	175	1 262 250	366 100
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	1 266 328	371 979
Total général (I + II + III)	180	1 264 677	372 911

Copie certifiée conforme - Le Président
Signé par Anthony BELTRAME
Le 18/09/24
ID: ty_DEyO4mZ2Dv5r
Signed with Universign

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise : SAS AB INVEST

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2023 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2022 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	
	Produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	2 407 / 2 592
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 176	244	176
	Rémunérations du personnel *		250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255	254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	(0)
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	2 582 / 2 592
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(2 582) / (2 592)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	14 000
	Charges financières (V)		294	4
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	12 524
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	1 707
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	(2 582) / (2 828)

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									312		314 2 582
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318		
	Provisions non déductibles *									322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248					330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	Dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 Déficit col. 2)									352		354 2 582
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)									356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :											360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									370		372 2 582

Signé par Anthony BELTRAME
Le 18/09/24
ID: tx_DEyO4m72Dv5r
Signed with Universign

Copie certifiée conforme - Le Président

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAS AB INVEST

679 BOULEVARD DU COMMERCE

83480 PUGET SUR ARGENS

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Copie certifiée conforme - Le Président

Signé par Anthony BELTRAME
Le 18/09/24

ID: tx_DEyO4m72Dv5r

Signed with Universign

SECGA CONSEILS
77 RUE MONTGOLFIER
IMMEUBLE LE GALLUS
83600 FREJUS
04 94 53 32 77

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	2
Etat des échéances des créances et des dettes	2
Composition du capital social	3
Disponibilités en Euros	3
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	4
Rémunération des dirigeants	4
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	4
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	4
Montant des engagements financiers	4

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société AB INVEST n'a pas réalisé de nouveaux investissements sur l'exercice 2023.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	26 560		
TOTAL	26 560		
TOTAL GENERAL	26 560		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			26 560	
TOTAL			26 560	
TOTAL GENERAL			26 560	

Etat des amortissements

Néant

Néant

Etat des provisions

Néant

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	5 400	5 400	
Taxe sur la valeur ajoutée	497	497	
Groupe et associés	627 550	627 550	
Débiteurs divers	604 670	604 670	
TOTAL	1 238 117	1 238 117	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	169	169		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 248	1 248		
Taxe sur la valeur ajoutée	900	900		
Autres impôts taxes et assimilés	176	176		
Groupe et associés	1 263 835	1 263 835		
TOTAL	1 266 328	1 266 328		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Beltrame Anthony	10.0000	51			51
Beltrame Christian	10.0000	44			44
GFB	10.0000	5			5

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Néant

Néant

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Néant

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Néant

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-2 582	
Résultat comptable (hors participation)	-2 582	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

AB INVEST

Société par actions simplifiée
Capital : 1.000,00 €
Siège social : 679 Boulevard du Commerce – 83480 PUGET-SUR-ARGENS
RCS FREJUS numéro 898.815.964

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ASSOCIES
EN DATE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vendredi vingt-huit juin, à neuf heures,

Les membres de la Société « **AB INVEST** » se sont réunis au siège social, sur convocation du Président, Monsieur Anthony BELTRAME.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chacun des membres de l'assemblée lors de son entrée en séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que des associés possédant le quart au moins des actions sont présents ou représentés. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président constate que tous les associés ont été régulièrement convoqués dans le respect des dispositions statutaires ; les associés lui en donnent acte.

Le Président met à la disposition de l'assemblée :
- Le double des lettres de convocation,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Les comptes annuels au 31 décembre 2023,
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer de l'ordre du jour suivant :
- ***Examen des comptes de l'exercice 2023, Approbation de ces comptes et des frais non déductibles fiscalement, quitus à la présidence de sa gestion,***
- ***Affectation des résultats ; constatation de la perte de la moitié du capital social,***
- ***Continuation de la société malgré des capitaux propres inférieurs au capital social,***
- ***Lecture du rapport spécial de la présidence sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code de Commerce ; approbation de ces conventions,***
- ***Ratification de la rémunération versée à la présidence,***
- ***Pouvoirs pour formalités,***

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir examiné les comptes de l'exercice allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels de l'exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élève à un montant global de **0 €**.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes 2023 font ressortir un déficit de **2.582,36 €** décide de l'affecter au poste « Report à nouveau », ce qui le porte à la somme de <5.410,02>€.

Après affectation du résultat, le montant des capitaux propres s'élève à la somme de **< 1.650,89 > €.**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, aucun dividende n'a été distribué au cours des 3 derniers exercices.

L'assemblée générale constate que le montant des capitaux propres de la société est devenu inférieur à la moitié du capital social. L'assemblée générale devra, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes, décider de l'opportunité de prononcer la dissolution ou la continuation de la société conformément à l'article L223-42 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuvés ce jour, lesdits comptes faisant ressortir des capitaux propres de <**1.650,89€**> pour un capital de 1.000,00 €, statuant conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du code de commerce, décide la non-dissolution anticipée de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées par l'article L227-10 du code de commerce, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate qu'aucune rémunération n'a été versée à Monsieur Anthony BELTRAME, au titre de ses fonctions de président, pour la période allant du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le gérant a eu droit, en outre, au remboursement de ses frais de déplacement et de représentation selon le barème fixé par l'administration fiscale, sur présentation des pièces justificatives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les associés, après lecture.

Monsieur Anthony BELTRAME
Président associé

Monsieur Christian BELTRAME
Associé

SARL GROUPE FAMILIAL BELTRAME
Associée
Monsieur Christian BELTRAME